

# Loire

Magazine

n°  
50



**ENVIRONNEMENT :**

une charte qui doit  
devenir une  
seconde nature

# CHALMAZEL

L'ATTRACTION DE L'ÉTÉ

Accrobranche 2005



1 NOUVEAU PARCOURS !



[www.loire.fr](http://www.loire.fr)



4-9

## SOCIÉTÉ

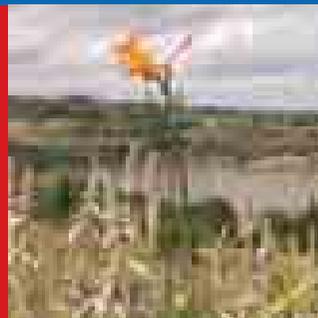
ENFANCE, ÉDUCATION, SANTÉ,  
ÉCONOMIE, TOURISME,  
FOIRES & SALON TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION

## Le Conseil général en action



10-13 EN COUVERTURE

## Environnement : une charte qui doit devenir une seconde nature



14-15

## SOLIDARITÉ

PERSONNES HANDICAPÉES :  
DES AVANCÉES POUR  
FACILITER LEUR QUOTIDIEN



16-17

À LA DÉCOUVERTE DE...  
LES GORGES DE LA LOIRE,  
NOTRE POUMON VERT



18

RETOUR AUX SOURCES  
JEAN PUY, UN « FAUVE »  
DISCRET



20-21

TEXTOS :  
L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT

22

EXPRESSIONS DES ÉLUS

23

LIRE  
NOTRE SÉLECTION



24

SORTIR  
L'agenda de votre  
département

**Pascal Clément**  
Ancien ministre  
Député de la Loire  
Président de la  
commission des Lois  
Président du Conseil  
général de la Loire en  
Rhône Alpes



## Une Loire plus ouverte et plus accueillante

**L'**hiver est (enfin) derrière nous. Nous retrouvons les plaisirs des sorties en plein air. Nous redécouvrons la diversité de nos paysages ligériens. Nous préparons déjà nos vacances d'été.

Notre environnement vit son printemps. C'est une saison qui sera marquée par plusieurs événements : nous vous préparons de multiples occasions de pratiquer du sport-nature, nous participerons à la semaine du développement durable fin mai ; et surtout nous travaillons tous les jours pour que notre environnement s'améliore sans cesse. Parce que vous nous l'avez demandé, parce que vous placez ce sujet en tête de vos préoccupations.

Vous êtes aussi nombreux à vouloir que notre département soit plus ouvert, avec des routes qui facilitent les échanges en toute sécurité. Bientôt, le Conseil général de la Loire va accueillir de nombreuses personnes qui travaillent aujourd'hui à la DDE. Avec elles, nous aurons de nouveaux moyens pour répondre à vos demandes et à celles de vos communes. Nous ouvrirons prochainement de nouveaux chantiers qui concernent des dizaines de milliers de Ligériens. Tout cela, ce sont de nouveaux horizons, de nouvelles ouvertures pour la Loire.

Ouverte et nature, c'est la Loire comme vous l'aimez.

### LOIRE MAGAZINE

Directeur de la publication : Sylvain Roussillon • Crédits photos : Ville de Montbrison – MNP • Musée J. Déchelette • Karine Dupont • Nikole CG42 • Conception réalisation : Sphère Publique • Diffusion : Mediapost • Tirage : 332 000 exemplaires • Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle, 42022 SAINT-ETIENNE CEDEX - Tél. : 04.77.48.42.78 - Site internet : <http://www.loire.fr>



## → ENFANCE

Lieux d'accueil parents-enfants

### Pour les parents qui se posent des questions sur leur enfant

**C**omment résoudre le problème de sommeil ou d'alimentation de mon enfant ? Que faire pour que mon premier enfant ne soit pas jaloux du second qui vient de naître ? Quand et comment faut-il dire non à un enfant très exigeant ? Que dois-je faire face à un enfant hyperactif ou passif ? Quels parents ne se sont pas posé, un jour, ce genre de questions ? Pour les aider à assumer ce rôle, qui n'est pas toujours évident, le Conseil général soutient la création, la modernisation et le fonctionnement des lieux d'accueil parents-enfants.

#### Une vingtaine de lieux

Actuellement, on en recense une vingtaine dans la Loire. Gérées par des mairies ou des associations, ces structures ont pour vocation de contribuer à l'établissement ou au rétablissement d'une relation harmonieuse entre parents et enfants, de proposer aux parents des informations et des conseils pratiques pour « élever » leurs enfants, de favoriser leur développement, leur épanouissement et leur autonomie. Autant d'actions qui aident à prévenir les difficultés relationnelles, les troubles du développement et les situations de négligence ou de violence, qui peuvent avoir des effets négatifs sur la construction de la personnalité et la future réussite scolaire.

#### Échanges fructueux

Accessibles aux enfants âgés de quelques jours jusqu'à six ans (ou moins selon les établissements), accompagnés obligatoirement de leurs parents, ces lieux proposent écoute et accompagnement. Concrètement, ils permettent aux parents présents d'échanger leurs expériences, ce qui est toujours instructif. Ils donnent aux enfants la possibilité d'avoir des contacts avec d'autres petits au travers d'activités. C'est important pour les préparer à la séparation avec le milieu familial en vue de l'entrée en maternelle, en crèche, ou en



Prévenir les difficultés relationnelles, les troubles du développement et les situations de négligence ou de violence

halte-garderie. Ils constituent un espace privilégié d'observation du comportement de l'enfant vis-à-vis des autres petits et des parents. Autre intérêt de ces lieux : des professionnels (psychologues, médecins, infirmières puéricultrices, animateurs, etc.) peuvent intervenir pour donner des informations et des conseils s'ils sont sollicités par les parents.

#### Label de qualité

Respectant l'anonymat (aucune obligation de donner son nom) et la confidentialité (rien de ce qui se dit ne sort de la structure), les lieux d'accueil parents-enfants assurent un « service » de qualité. Il est garanti par le Label Loire fixant un cahier des charges très rigoureux élaboré par le Conseil général avec l'Etat, les Caisses d'Allocations familiales et les structures elles-mêmes.

#### PRATIQUE

**Pour connaître le lieu d'accueil parents-enfants le plus proche de chez vous :** contactez votre mairie, le Conseil général - Service de protection maternelle et infantile (tél. : 04 77 49 91 92)

**Accès :** certains de ces lieux sont accessibles gratuitement, d'autres moyennant une participation sous différentes formes : contribution financière laissée à l'appréciation de chaque famille ou autre apport (matériel, gâteau pour le goûter, etc.)

## → ÉDUCATION

Enseignement en alternance

### Le Conseil général va financer le transport des collégiens

**D**epuis la rentrée scolaire 2004, certains élèves de quatrième et de troisième d'une douzaine de collèges publics suivent un enseignement en alternance. Une journée par semaine, ils se rendent dans un lycée professionnel et/ou une entreprise pour découvrir et s'initier à un métier. Ce dispositif s'adresse aux enfants ayant des intérêts, des goûts et des talents non pris en compte dans la scolarité ordinaire du collège, ou aux enfants présentant une accumulation de retards ou de lacunes importantes dans les matières théoriques.



Innovant, ce type d'enseignement pose la question du financement des transports vers les lieux d'alternance, en particulier en milieu rural, en raison de l'éloignement des lycées professionnels. Le Conseil général vient donc de décider de prendre en charge 70 % des frais de déplacement financés par les collèges.

#### PRATIQUE

**Prendre contact avec les établissements concernés pour plus de renseignements.**

**CONTACT**  
Conseil général : Direction de l'éducation  
Tél. : 04 77 48 41 54

→ SANTÉ Visites médicales

## Le Conseil général aux petits soins pour les élèves des écoles maternelles

Une audition défaillante, un retard de langage, une maladie comme l'asthme, ou encore un trouble du comportement, autant de problèmes physiques ou psychologiques qui peuvent contrarier plus ou moins fortement le développement d'un enfant et sa réussite scolaire. D'où l'organisation par le Conseil général de visites médicales dans les écoles maternelles publiques et privées, pour détecter les éventuelles difficultés que rencontrent les élèves de trois à quatre ans. Si le Département a choisi cette catégorie d'âge, ce n'est pas par hasard. En effet, plus on repère un problème tôt, plus on aura de chance de le résoudre ou d'éviter son aggravation et moins il aura de conséquences sur l'avenir de l'enfant.

### Examens médical, sensoriel et psychologique

Assurés par les équipes de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général, ces bilans de santé ont lieu dans les établissements scolaires.

À noter que les parents ayant accepté le principe de cette consultation doivent être présents. Les professionnels procèdent à deux types d'examens. Un examen médical qui passe en revue le poids (avec une attention particulière sur l'obésité), la taille, les dents, le cœur, etc. Et un examen sensoriel et psychologique qui dépiste les troubles de la vision, de l'audition, du langage, du comportement et autres. Pour faciliter les visites, le Département remet préalablement aux enseignants l'ouvrage *Aujourd'hui, le*



*docteur vient dans mon école* qui leur sert de point d'appui pour préparer les enfants et les sensibiliser à la santé.

### Des problèmes chez 1/3 des élèves examinés

Durant l'année scolaire passée, 8 500 enfants ont été examinés, soit 96 % du public des trois-quatre ans. Ce bilan très utile a permis de mettre au jour des problèmes chez 2 709 enfants, soit près d'un

tiers des élèves examinés. Dans le détail, 676 présentaient des anomalies de vision, 356 d'audition, 286 du langage, 102 du comportement et 1 289 des pathologies diverses ou des risques (comme un retard de vaccination). Les équipes de PMI profitent de la présence des parents pour les alerter sur les éventuels problèmes de leur enfant, dialoguer avec eux et répondre à leurs questions. Quand c'est nécessaire, elles orientent les familles vers des spécialistes et assurent un suivi lors d'une nouvelle visite à l'école maternelle l'année suivante. Ainsi, en proposant une visite médicale complète à tous les élèves de petite section, le Département de la Loire développe une ambitieuse politique de prévention pour la petite enfance.

**CONTACT**  
Délégation à la Vie Sociale  
Sous-direction Promotion Santé  
Tél. : 04 77 49 91 86

**Plus on repère un problème tôt, plus on aura de chance de le résoudre ou d'éviter son aggravation et moins il aura de conséquences sur l'avenir de l'enfant.**

→ **ÉCONOMIE** Technologies médicales

# Un pôle en plein essor

**D**ans la Loire, le Pôle des Technologies médicales rassemble plus de 60 entreprises et 2 000 salariés, pour un chiffre d'affaires annuel de 305 millions d'euros. Notre département regroupe ainsi un tiers du potentiel de Rhône-Alpes du secteur, en particulier dans les implants orthopédiques, les textiles médicaux et sportifs et les biotechnologies.

## Leader du textile santé européen

Premier en France pour la recherche clinique, accueillant le premier centre hospitalier privé en Rhône-Alpes, le sud de la Loire est également l'un des centres mondiaux des textiles à usages technique, médical, paramédical et sportif (il regroupe 60 % du potentiel français). Le bassin stéphanois accueille, notamment, la plus grande concentration d'entreprises de textile santé en Europe. Créé en 1993 pour fédérer, promouvoir et accompagner toutes ces performances, le Pôle des Technologies médicales s'est fixé plusieurs missions : veille, information et documentation, développement technologique, développement international et ingénierie de projets.



## Rencontres, échanges et partenariats

Favorisant les échanges entre industriels, ainsi que le contact avec les universitaires et les chercheurs, « le Pôle constitue un accélérateur de projets et de réalisations, où l'industrie, la recherche et la formation sont en osmose », comme l'explique Jean-Claude Bouvier, son président, qui par ailleurs est

**Le pôle constitue un accélérateur de projets et de réalisations où l'industrie, la recherche et la formation sont en osmose.**

le directeur des affaires réglementaires du groupe Thuasne, l'un des leaders français de l'orthèse avec Gibaud et Ganzoni. En raison de la cohésion des acteurs du Pôle des Technologies médicales et de son fort potentiel technologique, le Conseil géné-

ral lui apporte un soutien constant. En 2004, le Département a ainsi aidé le Pôle à hauteur de 67 000 euros. À noter que la collectivité apporte également son soutien au Pôle, de façon ponctuelle, sur de gros projets (Rencontres Textile Santé, notamment).



### CONTACTS

**Pôle des Technologies Médicales**  
74, rue des Acières - 42000 Saint-Etienne  
Tél : 04 77 91 16 65  
Courriel : [ptm@pole-medical.com](mailto:ptm@pole-medical.com)  
Site web : [www.pole-medical.com](http://www.pole-medical.com)  
**Conseil général**  
Délégation au développement économique et territorial  
Tél. : 04 77 48 43 42  
**Agence du Développement Économique de la Loire**  
Tél. : 04 77 49 25 50  
Courriel : [agence@expansion42.com](mailto:agence@expansion42.com)  
Site web : [www.expansion42.com](http://www.expansion42.com)

## TÉMOIGNAGES

**Dominique Richard,**

directeur de Richard Frères SA (Groupe Lohmann Rauscher), entreprise spécialisée dans les orthèses (coudières, chevillères, genouillères, ceintures lombaires, etc.) ; Saint-Genest-Lerpt. Chiffre d'affaires 2004 : 7 M€ - 60 salariés.

“ Le principal intérêt du Pôle est de pouvoir travailler avec des confrères.

Ainsi, avec d'autres sociétés également spécialisées dans les orthèses, dont Thuasne et Gibaud, nous tentons, notamment, de développer un système de mesure pour évaluer l'efficacité des orthèses dans le cadre de différentes pathologies. Le Pôle favorise l'alliance de concurrents pour faire évoluer leur secteur. Je ne pense pas que nous aurions entrepris ce partenariat sans l'existence d'une structure d'accueil. De plus, grâce à notre appartenance au Pôle, notre projet bénéficie d'aides de l'État que nous n'aurions pas obtenues de manière isolée. ”

**Jean-Marc Béraud,**

président d'Abiss, entreprise innovante qui conçoit, fabrique et commercialise des dispositifs médicaux implantables à base de textile - Saint-Etienne. Chiffre d'affaires 2004 : 3,6 M€ - 11 salariés.

“ J'ai rencontré dans le cadre du Pôle un confrère avec lequel j'ai aujourd'hui des projets communs : Christophe Tezenas du Montcel, dirigeant de Cardial, qui conçoit des implants vasculaires. Notre association n'est pas, à ce jour, très concrète, mais nous conduisons une action commune pour faire connaître notre savoir-faire. Je souhaite vraiment que le Pôle des Technologies médicales devienne un véritable pôle d'excellence dans le domaine des prothèses chirurgicales à base de textile et une vitrine de haute technologie pour que, demain, les leaders mondiaux fassent appel à nous. ”

## → TOURISME

## Hébergements

**Et si vous passiez l'été dans la Loire ?**

**Savez-vous qu'il n'est pas forcément nécessaire d'aller très loin pour trouver des hébergements de qualité ? Notre département propose en effet de nombreuses options, adaptées à chacun, pour passer un séjour agréable dans la Loire. Revue de détail.**

L'hôtel est l'hébergement le mieux adapté à une clientèle de passage (individuelle et familiale). Ce n'est pas la solution la plus économique (compter entre 30 et 70 euros la nuit, selon la catégorie, pour une chambre double), mais c'est la plus pratique pour les vacanciers les moins organisés. La Loire ne compte pas moins de 107 hôtels : il y a donc peu de chances qu'ils soient tous complets, même pour les adeptes de la réservation de dernière minute. Plus compétitive au niveau prix, l'hôtellerie de plein air est, quant à elle, privilégiée par une clientèle familiale. Un emplacement de camping (pour deux personnes et une voiture) coûte entre 5 et 17 euros la nuit, selon la catégorie (de 1 à 3 étoiles), tandis que la location d'un chalet (pour cinq personnes) dans l'un des sept parcs résidentiels de loisirs du département varie entre 300 et 600 euros la semaine. La Loire compte en tout 40 terrains de camping, auxquels s'ajoutent 15 campings à la ferme, 15 aires naturelles de camping et une vingtaine d'aires d'accueil pour camping-cars.

**Une offre variée et complémentaire**

Autre mode d'hébergement attractif pour les adeptes du tourisme vert, les gîtes, qui proposent des tarifs intéressants : en haute saison, compter entre 200 et 700 euros la semaine, selon le classement et la capacité d'accueil. Deux structures se partagent ce marché dans la Loire : les gîtes de France (245 hébergements) et Clévacances (une centaine d'hébergements).

Une clientèle plus exigeante, à la recherche de qualité et d'hébergement de caractère, préférera sans doute la chambre d'hôte. Un peu moins accessible (moyenne de 40 euros la nuit pour deux personnes), cet hébergement est idéal pour les courts séjours. Les vacanciers à la recherche de confort et de cachet pourront même s'offrir une nuit au château (neuf possibilités dans la Loire, pour un budget allant de 70 à 130 euros par nuit). Enfin, si vous aimez les vacances entre copains ou en (grande) famille, l'hébergement collectif est une option à ne pas

**BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2004**

- Hôtellerie : 167 655 arrivées
- Hôtellerie de plein-air : 28 159 arrivées
- Hébergements collectifs : 17 613 arrivées
- Gîtes ruraux (Gîtes de France) : 6 316 arrivées

négliger. Que ce soit pour un week-end ou pour plus longtemps, le village de vacances Val, à Saint-Jean-la-Vêtre, vous proposera notamment un très bon rapport qualité/prix.

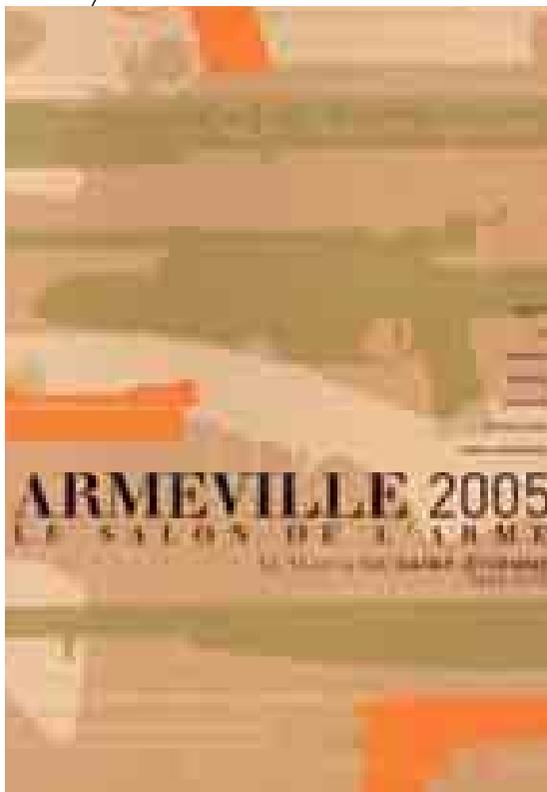
**PRATIQUE**

**Comité Départemental  
Tourisme Loire**  
5, place Jean Jaurès  
42021 St-Etienne cedex 1.  
Tél. : 04 77 43 24 42

**Clévacances Loire**  
5, place Jean Jaurès  
42021 St-Etienne cedex 1.  
Tél. : 04 77 38 19 12 -  
[www.clevacances.com](http://www.clevacances.com)

**Gîtes de France Loire**  
43, avenue Albert Raimond  
42270 St-Priest-en-Jarez.  
Tél. : 04 77 79 18 49 -  
[www.gites-de-france-loire.com](http://www.gites-de-france-loire.com)

**Village de Vacances  
Val - Ventuel**  
42440 St-Jean-la-Vêtre.  
Tél. : 04 77 97 82 42  
[www.val-vacances.com](http://www.val-vacances.com)



→ FOIRES & SALON

## Armeville : un salon de tout premier plan

**A**près cinq ans d'interruption, le Salon d'Armeville, grâce à la volonté de la Ville de Saint-Etienne, de l'Office de tourisme et du Conseil général ouvrira ses portes les 14, 15 et 16 mai prochains, au Parc des Expositions à Saint-Etienne.

Pour cette édition 2005, il se place comme le salon grand public et professionnel de l'arme sous toutes ses formes (chasse, tir, loisir, défense...). Chasseurs, tireurs et collectionneurs trouveront les derniers matériels nécessaires à la pratique de leur passion. La présence du Banc national d'Épreuve et de la collection d'armes du musée d'Art et d'Industrie apportera un prestige tout particulier à cet événement.

De nombreuses animations seront proposées aux visiteurs : expositions, initiations au tir à dix mètres... La Fédération française de Tir organisera un très important challenge de tir, rassemblant les meilleurs tireurs français et étrangers.

Une bourse aux armes anciennes, attendue par de nombreux collectionneurs, se déroulera lors de ce salon. Les Meilleurs Ouvriers de France présenteront leurs chefs d'œuvre, exécutant sur place de nombreuses applications de leurs activités armurières.

Voilà donc un salon de dimension nationale et internationale, unique en France, qui devrait rassembler un large public.

**CONTACT** Site web : [www.armeville.com](http://www.armeville.com) / Tél. : 04 77 49 39 17

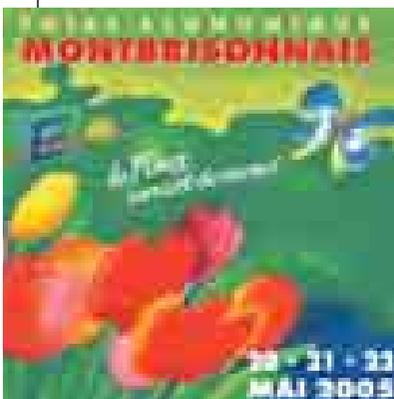
## La Foire de Montbrison

**L**es 20, 21 et 22 mai prochains se déroulera la 32<sup>e</sup> édition de cet événement économique majeur du centre du département. À cette occasion plus de 50 000 visiteurs sont attendus au cœur de la cité forézienne pour cet événement qui mettra en valeur les savoir-faire de ce territoire, sous le thème « Le Forez, un art de vivre ». Les animations en tous genres ne manqueront pas.

Évoquons brièvement certaines d'entre elles : un défilé de mode, le 20 mai en soirée, un salon consacré au tourisme, un autre pour les vins et les terroirs, un village automobile avec de nombreuses marques françaises et

étrangères, un symposium international de sculpture sur pierre... Les peintres s'installeront sur les berges et les quais du Vizezy les 21 et 22 mai. Une exposition au Musée d'Allard et le Carrefour du Maquettisme seront aussi au programme. Des actions de sensibilisation du grand public à l'environnement seront menées, notamment, sur le thème de l'eau. Le Conseil général sera présent pour cette manifestation grâce à un stand dédié à l'art de vivre dans le Forez.

**CONTACT** Tél. : 04 77 58 94 62



8

## La Foire du Roannais

**C**et événement phare de la région roannaise aura lieu du jeudi 26 au lundi 30 mai prochain à l'Espace Fontalon de Roanne. La Foire qui se veut festive et conviviale, a cette année choisi deux thèmes fédérateurs « le vent » et « les talents de star ». Le premier sera développé par un festival du cerf-volant très original. Celui-ci permettra de découvrir une exposition de cerfs-volants venant du monde entier, deux pôles de fabrication de cerfs-volants qui pourront accueillir les enfants, un jardin du vent composé d'éoliennes. Les visiteurs pourront aussi admirer des vols d'oiseaux, les prouesses d'un champion du monde de cerf-volant d'origine afghane et bien d'autres attractions. Le second thème sera concrétisé par un concours de la chanson réservé aux jeunes de 12 à 25 ans.

15 candidats seront retenus pour participer en direct sur le podium de la Foire, le 28 mai prochain. Le Conseil général sera aussi de la partie pour cette foire en collaboration avec la Ville de Roanne et Grand Roanne Agglomération.

**CONTACT** Tel. : 04 77 67 80 21



## → TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Contre la fracture numérique

# L'Internet à haute vitesse en plein essor dans les zones rurales

**P**our favoriser le maintien et l'implantation de populations et d'entreprises dans la Loire, il devient indispensable de mettre à portée de tous l'accès à l'Internet à haute vitesse, car cette technologie est un plus pour les usagers. Elle leur fait gagner du temps et leur ouvre l'accès à une gamme de services bien plus développée.

À ce jour, il reste 10 % des Ligériens non encore reliés à l'Internet à haute vitesse qui vivent pour la plupart dans les secteurs ruraux. Considérant que toutes les parties et tous les habitants du département doivent être traités de la même façon, le Conseil général poursuit son effort. Début 2006, 99 % de la population devrait être couverte. Fin 2006, on approchera les

100 %. Pour passer de 99 à 100 %, il faudra utiliser des solutions spécifiques car 1 % des lignes téléphoniques ne permet pas de faire passer de l'Internet à haute vitesse.

### PRATIQUE

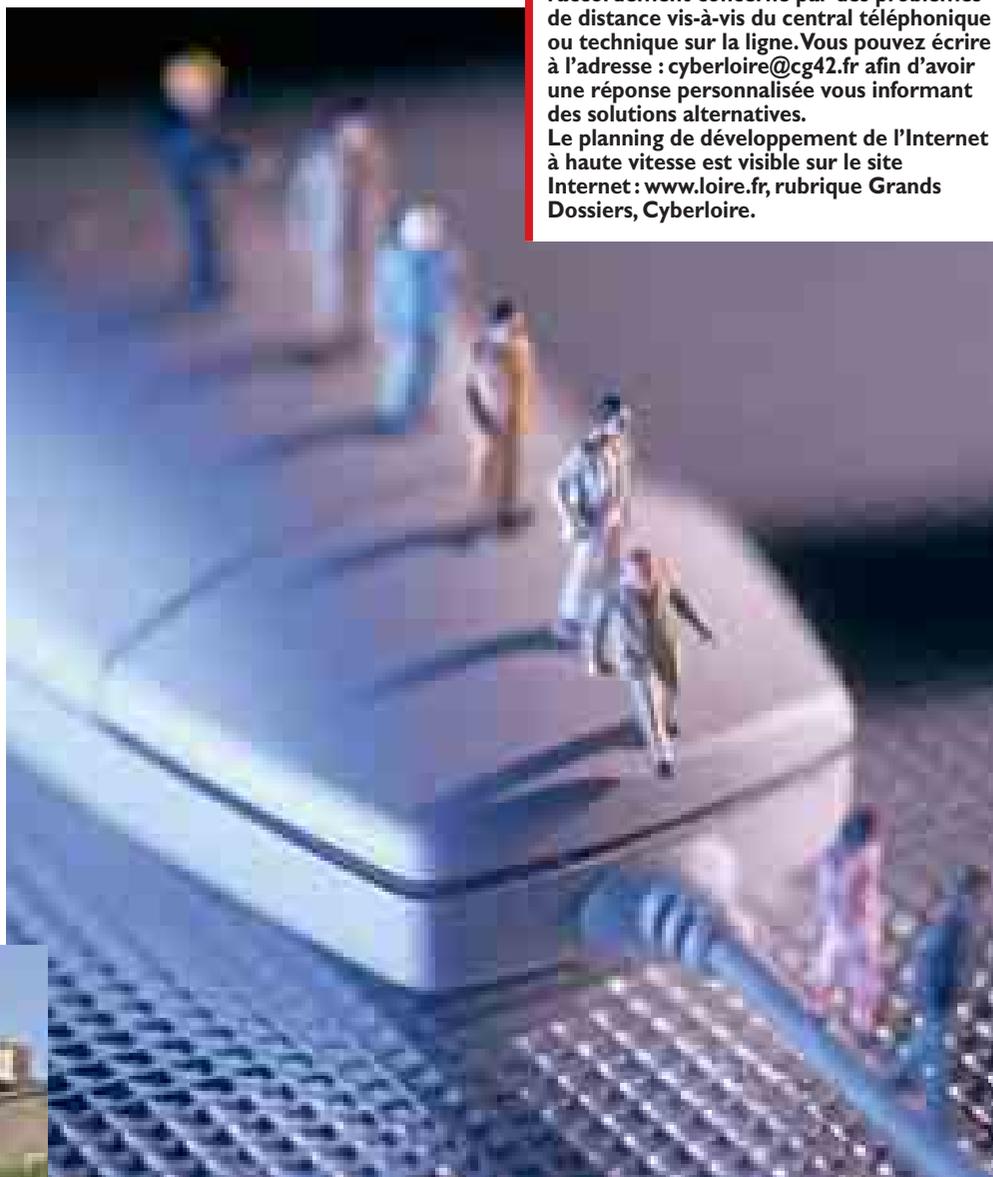
À l'issue de la mise en service de l'Internet à haute vitesse sur votre commune, tester l'éligibilité de votre ligne sur le site Internet d'un fournisseur d'accès. Si votre ligne n'est pas éligible, vous faites partie du 1 % de raccordement concerné par des problèmes de distance vis-à-vis du central téléphonique ou technique sur la ligne. Vous pouvez écrire à l'adresse : [cyberloire@cg42.fr](mailto:cyberloire@cg42.fr) afin d'avoir une réponse personnalisée vous informant des solutions alternatives.

Le planning de développement de l'Internet à haute vitesse est visible sur le site Internet : [www.loire.fr](http://www.loire.fr), rubrique Grands Dossiers, Cyberloire.

**90 % de la population desservie fin 2004, 99 % début 2006 et près de 100 % fin 2006.**

Pour nous donner les mêmes atouts que d'autres territoires avec lesquels nous pouvons être en concurrence, le Conseil général s'est doté d'un programme de développement des technologies de l'information et de la communication baptisé Cyberloire (voir Pratique). L'un de ses axes majeurs est de couvrir la Loire en Internet à haute vitesse. Grâce à cet engagement, 51 communes et surtout 90 % de la population étaient desservis fin 2004.

**4 millions d'euros, soit 11,50 euros par foyer, dépensés par le Conseil général pour couvrir le département.**



Récemment signé par le Président du Conseil général Pascal Clément et par le Préfet de la Loire, ce document va servir de base à l'amélioration de la préservation, de la réhabilitation et de la valorisation de notre cadre de vie.

## Environnement : une charte qui doit devenir une seconde nature

**F**ort des améliorations obtenues dans le cadre de son premier plan d'actions, le Conseil général a élaboré une deuxième Charte d'environnement pour un développement durable de la Loire. Devant se concrétiser durant les années 2005 à 2009, ce document met en avant **cinq priorités** :

- « **Valoriser l'image du département** », en redonnant sa place au fleuve Loire, en améliorant la qualité et la valorisation de nos espaces naturels, de notre bâti, de nos infrastructures... ;
- « **Améliorer l'environnement au service de la qualité de vie** », en favorisant la diversité biologique, en économisant les ressources, en prévenant et en réduisant les pollutions et nuisances, en développant la connaissance des risques naturels et technologiques ainsi que la prévention ;
- « **Améliorer les territoires urbains et ruraux** », en rendant plus agréables les zones urbaines ou denses,

en préservant les zones en limite urbaine, en aidant au développement des transports alternatifs à la voiture et à la prise en compte du développement durable dans l'aménagement des zones d'activités économiques ;

- « **Mobiliser les acteurs** », en suscitant et en accompagnant les initiatives innovantes au service du développement durable, en adoptant des pratiques exemplaires dans les services du Conseil général et de l'Etat ;
- « **Développer l'éco-citoyenneté** » (citoyen qui s'implique au quotidien dans l'écologie), en accompagnant l'information et la sensibilisation de tous les acteurs du département : du grand public, des jeunes, des entreprises, des élus...

Ces cinq axes sont déclinés en 66 actions, la plupart étant innovantes. 30 millions d'euros devront être dépensés pour concrétiser ce plan. À lui seul, le Département devrait prendre en charge plus d'un tiers de ce montant.



10

INFOS +



### Concertation

La nouvelle Charte d'environnement pour un développement durable de la Loire a pu voir le jour grâce à une large consultation des acteurs concernés. De l'État aux associations environnementales en passant par les collectivités locales, les milieux économiques... 80 organismes ont alimenté ce document dans le cadre de quatre forums départementaux et de groupes de travail.



**Développement durable.**  
Cette notion peut être définie comme le moyen de répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.



# Des exemples parlants

Pour quelques-uns des grands objectifs de la Charte d'environnement pour un développement durable, voici un exemple concret d'action permettant de bien comprendre les avantages que nous apportera ce document.

## OBJECTIF 1 : VALORISER L'IMAGE DU DÉPARTEMENT

### Des architectes très constructifs pour la préservation de la qualité de notre cadre de vie

**P**our valoriser l'image du département, le Conseil général a passé des accords avec huit architectes en 2005. Intervenant sur le territoire de la Communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable, **Dominique Molard** nous explique la mission qui lui a été confiée : « Sur rendez-vous, les particuliers porteurs d'un projet de construction ou de rénovation d'un bien immobilier peuvent me rencontrer durant la permanence d'une demi-journée que je tiens une fois par mois à Saint-Germain-Laval. Je profite de cette rencontre pour les sensibiliser à la notion de qualité des paysages et du cadre bâti ainsi qu'à l'architecture locale pour qu'ils en tiennent compte dans la concrétisation de leur opération. Je leur parle des proportions, des toitures, des matériaux, des couleurs... propres à notre territoire. Je leur explique qu'il est parfois préférable de valoriser un bâtiment existant plutôt que de le démolir. Mon action vise à préserver le caractère typique du bâti et donc notre identité. C'est important pour la qualité du cadre de vie des Ligériens et pour le dynamisme du tourisme. Je précise que je n'ai pas un rôle de censeur, c'est-à-dire que je n'ai pas le pouvoir d'empêcher les projets qui ne sont pas en harmonie avec cette philosophie. Gratuit grâce au Département, ce « service » est très apprécié du grand public car il a à faire à un professionnel qui n'a rien à lui vendre. »



#### PRATIQUE

- Communauté de communes de Balbigny : **Guillaume Pillard, 04 75 34 35 05, espace.un.instant@online.fr**
- Communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable : **Dominique Molard, 04 77 96 30 69, Architecte@wanadoo.fr**
- Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château : **Marianne Troncy, 04 77 70 81 72, a.a.brosselard-troncy@wanadoo.fr**
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône : **Pierre Mazodier, 04 77 32 55 64, pierre.mazodier@wanadoo.fr**
- Communauté de communes du Pays de Perreux : **Philippe Durnerin, 04 77 80 13 48, philidur@free.fr**
- Communauté de communes de la Côte Roannaise : **Aline Duverger, 04 77 21 31 57, alineduverger@wanadoo.fr**
- Communauté de communes des Collines du Matin : **Catherine Velickovic, 04 74 09 04 57, velickovic@aol.com**
- Communauté de communes du Pays d'Astrée : **Philippe Jambresic, 04 77 37 19 87, groupeas.architectes@wanadoo.fr**

## RENFORCEMENT DE L'AIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jusqu'à présent, le Conseil général aidait les collectivités locales à s'équiper de hangars de stockage pour le combustible bois. Dans le cadre de la charte, il vient d'élargir son champ d'action dans le domaine des énergies renouvelables. Désormais, il soutient aussi les collectivités locales dans leurs projets de réalisation d'une chaufferie au bois ainsi que les particuliers (précisément ceux résidant dans les intercommunalités citées dans l'Objectif 1 et sur le territoire du Parc naturel régional du Pilat) et les collectivités locales (uniquement les communes rurales) qui se lancent dans le solaire thermique. Son concours, qui s'ajoute à d'autres, s'élève à 1 000 euros pour le chauffage solaire, 500 euros pour un chauffe-eau solaire et 5 euros par mètre carré de panneaux solaires pour le séchage agricole.

CONTACT : 04 77 48 40 28

## OBJECTIF 2 : AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

### Rayon de soleil sur les énergies renouvelables

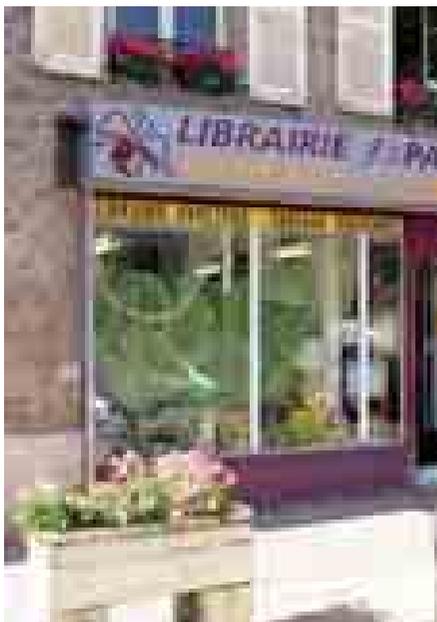
**R**ésidant à Chenereilles, **Roland Bost** se félicite d'avoir choisi de recourir aux énergies renouvelables pour sa maison : « Au départ, je recherchais une énergie non polluante – pour contribuer à la préservation de notre environnement – et la moins coûteuse possible. Malgré l'avis de mon père qui me disait que tout le monde utiliserait les énergies renouvelables si elles étaient compétitives financièrement, j'ai opté pour le solaire et le bois. Et je ne le regrette pas. L'installation pour le chauffage solaire m'a coûté 10 000 euros, déduction faite des différentes aides reçues et du crédit d'impôt attaché aux énergies renouvelables, contre 11 000 euros pour un équipement au mazout. Quand le soleil est insuffisant, j'utilise aussi le chauffage au bois avec une cheminée dotée d'un insert. J'utilise une quinzaine de stères de bois par an. Avec ce dispositif, je réduis ma facture de chauffage de 40 % par rapport à l'électricité, au gaz ou au mazout. Par ailleurs, j'ai un chauffe-eau solaire. À tous les points de vue, je suis très satisfait de ce choix. »



## Une aide au développement des commerces multiservices ruraux en vitrine

**P**our aider au maintien de la vie dans les secteurs non urbains, faciliter la vie des Ligériens qui y vivent et limiter les déplacements facteurs de pollution, le Conseil général soutient financièrement la création de commerces en milieu rural. En 2004, une centaine de magasins ont bénéficié de cet appui. Dans le cadre de la Charte d'environnement, le Département va étudier la mise en place d'une aide au développement du commerce multi-service rural de proximité pour enrichir, diversifier et améliorer qualitativement l'offre dans les secteurs non urbains. Sur quatre territoires tests (Côte Roannaise, Feurs, Montagnes du Haut Forez et Monts du Pilat), il va analyser le commerce existant avec le concours des chambres consulaires et en concertation avec les acteurs locaux concernés (commerçants, élus municipaux...) pour déterminer les manques.

À partir des données recueillies, il s'agira de voir si des commerçants sont prêts à élargir leur gamme de produits et de services : dépôt de gaz, de pain..., produits de première nécessité, point d'information touristique mais aussi technologies de l'information et de la communication en lien avec le programme Cyberloire du Conseil général. Le Département aidera financièrement les propriétaires de ces magasins à renforcer leur offre. Ce soutien pourra être complété par des conseils et des formations assurés par les chambres consulaires.



### TÉMOIGNAGE

### Jocelyne Gonin, commerçante à Crémeaux

« Jusqu'en octobre dernier, notre magasin faisait uniquement de l'alimentation générale ainsi que des fruits et légumes. Depuis, grâce à la multiplication de sa surface par quatre, nous avons ajouté des rayons boucherie, quincaillerie, bonneterie, mercerie, jouets à Noël. Cela correspondait à la demande. Nous avons gagné des clients. Ils sont attirés par notre belle vitrine, le plus grand choix de produits proposés, le plus grand confort du lieu. Les consommateurs restent plus facilement dans le

magasin pour discuter ce qui contribue à la convivialité dans le village. Les personnes âgées, qui représentent près de 70 % de notre clientèle, sont particulièrement satisfaites, surtout celles qui ont des difficultés ou l'impossibilité de se déplacer. Autre point positif, la hausse de notre fréquentation profite aux autres commerces. Portée par le Communauté de communes de Saint-Just en Chevalet, cette opération a bénéficié de l'aide du Conseil général. »

## Le Conseil général joue aussi le jeu

**D**ans la concrétisation de la Charte d'environnement, le Conseil général compte montrer l'exemple. Il est déjà actif puisqu'il a mis en place la collecte sélective du papier, des cartouches d'encre pour les imprimantes et les photocopieurs, des piles et des néons dans ses services. Mais il ne va pas en rester là. Il prévoit de développer encore ce dispositif en généralisant la collecte sélective du papier à ses sites extérieurs à Saint-Etienne et en l'ouvrant à d'autres déchets. Dans un autre registre, le Département mène un chantier exemplaire et expérimental à Saint-Genest-Lerpt. Pour créer un parc paysager sur un site lui appartenant, il avait besoin de supprimer deux bâtiments. Mais il n'entreprend pas cette opération n'importe comment. Dans l'appel d'offres qui visait à sélectionner une entreprise pour effectuer cette tâche, il avait demandé qu'on lui propose un schéma d'organisation de la déconstruction avec les solutions prévues pour valoriser les déchets produits. Même si elle nécessite plus de main d'œuvre et de temps, car il faut trier les matériaux avant de les déposer dans les différentes bennes spécialisées, cette démarche mérite d'être étendue.

## Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Éteindre la lumière quand on quitte une pièce, préférer autant que possible la marche à pied, le vélo ou les transports en commun à la voiture, trier ses déchets... autant de gestes que chacun de nous doit cultiver. Car la préservation de notre environnement est l'affaire de tous.

Pour la plupart d'entre nous, monter un escalier, lire *Loire Magazine* ou encore se promener dans la forêt ne pose aucun problème. Pourtant ces gestes de la vie quotidienne ne vont pas forcément de soi pour tout le monde, en particulier pour les personnes affectées d'un handicap physique, mental ou sensoriel.

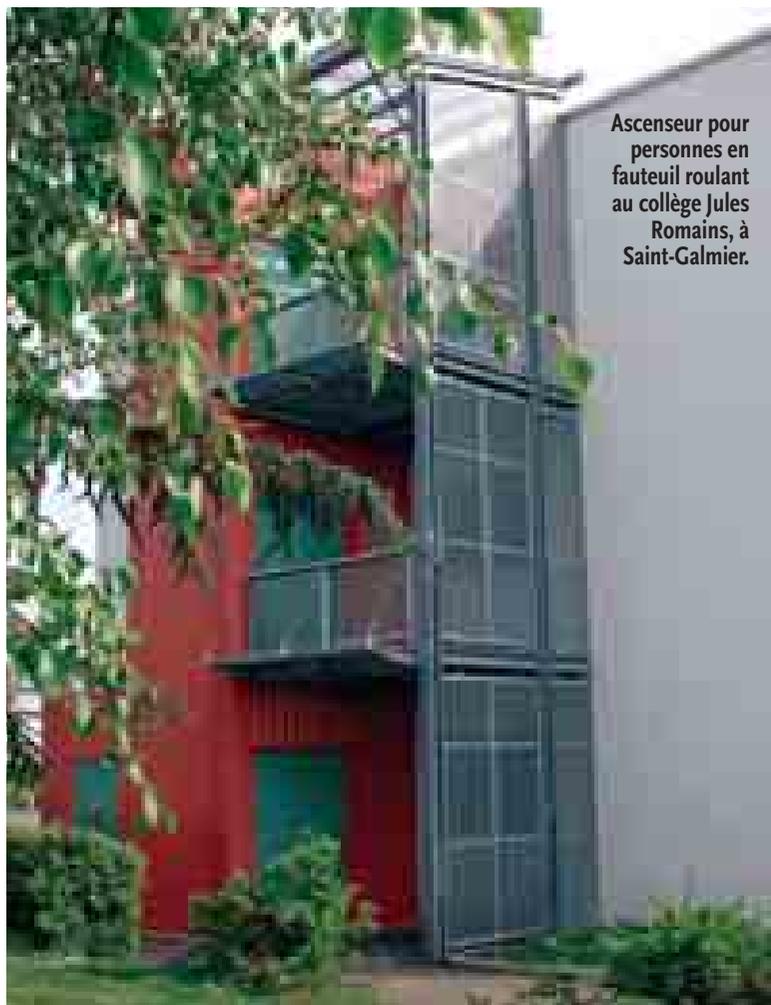
## Personnes handicapées : des avancées pour faciliter leur quotidien

**C'**est pourquoi, le Conseil général, en qualité de premier acteur de la solidarité dans le département, agit pour faciliter leur vie quotidienne. Il finance l'accueil en structure d'hébergement et le maintien à domicile (grâce à l'intervention d'une ou de personnes qui réalisent certaines tâches comme le ménage, le repassage) des personnes handicapées adultes. Mais le Département va bien au-delà de ces missions obligatoires. Il a subventionné la création de sections personnes handicapées vieillissantes, de foyers de vie... dans les établissements.

En tant qu'employeur, il accorde une attention particulière aux candidats relevant du handicap, à compétence égale, afin de favoriser leur intégration professionnelle.

### Accessibilité

De plus, le Conseil général œuvre pour faciliter l'accès aux équipements et services au public non valide : bâtiments départementaux mais aussi communaux. Lors de travaux importants dans les collèges, il adapte les locaux pour faciliter leur accès aux handicapés. Par ailleurs, il prend en charge les frais de transport de 400 élèves et étudiants handicapés vers leur établissement d'enseignement. Le moyen d'acheminement utilisé peut être le taxi, l'ambulance, le véhicule aménagé pour accueillir un fauteuil roulant...



Ascenseur pour personnes en fauteuil roulant au collège Jules Romains, à Saint-Galmier.

### Loisirs et tourisme

Côté loisirs, le Département est aussi actif. Il développe les parcours adaptés dans les fleurons de son patrimoine vert, appuie la création de postes de pêche conçus pour le public en fauteuil roulant et soutient le handisport. Le tourisme n'est pas oublié. Le Conseil général renforce son aide à ceux qui souhaitent créer ou rénover des hébergements ruraux labellisés (uniquement meublés pour l'instant), quand ils se lancent dans une démarche visant à obtenir le label Tourisme et Handicap.

### PRATIQUE

Liste des établissements pour personnes handicapées : [www.loire.fr](http://www.loire.fr) (rubrique social/santé)



**D**epuis la rentrée 2001, le collège Anne Franck de Saint-Just-Saint Rambert accueille 11 élèves atteints de déficiences motrices. Responsable des collèges publics, le Conseil général favorise l'accès de ces enfants à l'établissement. Il prend en charge leur transport par des moyens adaptés (taxi, véhicule spécialisé...). Et il met à leur disposition des bâtiments et des équipements (ascenseur...) conçus pour faciliter leurs déplacements. Ces élèves sont mêlés la plupart du temps aux élèves valides : « Les professeurs adaptent leur enseignement à ce public. Un auxiliaire de vie scolaire facilite le quotidien de ces enfants au sein de l'établissement : accompagnement à la cantine, aux sorties... aide à la réalisation de photocopies, etc. Un autre auxiliaire

*Cette intégration leur permet d'être tirés vers le haut. », explique Gislène Landon, chargée de cette unité pédagogique d'intégration. En sixième, Justine, qui se déplace en fauteuil roulant motorisé, confirme ce témoignage : « Rester tout le temps avec des enfants qui ont les mêmes problèmes, ce n'est pas toujours facile. Ça fait du bien d'être avec des camarades non handicapés. Avec eux, je peux parler d'autres choses. En plus, ils sont à mon écoute, m'aident beaucoup... Les professeurs s'adaptent bien à nous. Tout cela est très bien pour nos études. »*



## « Ça fait du bien d'être avec des camarades non handicapés. »

*de vie scolaire s'occupe plus particulièrement de deux d'entre eux. Ces jeunes atteints de déficiences motrices préfèrent être avec des enfants valides qu'entre eux.*

## MAIN DANS LA MAIN EN ROANNAIS, L'UNION FAIT LA FORCE

Regroupant plusieurs associations se consacrant à la cause des personnes handicapées (ADAPEI, Sclérosés en Plaques Roannais, Handisport Roannais, Paralysés de France, Entraide des Polios et Handicapés, Espoir Santé Harmonie, Myopathie à Tout Cœur et Interclub Service du Roannais), Main dans la Main en Roannais est un collectif qui développe les actions suivantes : « Nous accueillons et écoutons les personnes handicapées ou victimes d'une maladie handicapante ainsi que leurs proches les premiers et troisièmes jeudis du mois de 15h à 18h. Les troisièmes jeudis du mois, un représentant du Conseil général nous accompagne.

*Ces permanences nous permettent d'orienter le public vers les interlocuteurs pertinents. Par ailleurs, nous organisons des animations et des événements : spectacles, colloques... D'autre part, nous agissons auprès des acteurs locaux, notamment des pouvoirs publics, pour faire avancer la cause des personnes handicapées. Le fait que nous soyons unis nous donne plus de poids. Nous avons obtenu une amélioration de l'accessibilité des équipements locaux. Ce collectif a aussi pour vocation de favoriser l'entraide entre les associations adhérentes. »,*

explique Bernard Lathuilière, Président. Notez que le Conseil général soutient par des subventions nombre d'associations œuvrant en faveur des personnes handicapées.



**CONTACTS UTILES :**  
• 19, rue Augagneur - 42300 Roanne  
• Tél/Fax : 04 77 67 98 69

## NATATION HANDISPORT UNE SECTION DYNAMIQUE



Proposant cinq sports (natation, basket-ball, tennis de table, tandem et cyclisme sur route), Saint-Etienne Handisport rassemble 150 adhérents atteints de handicaps très divers. Près de 80 y pratiquent la natation : « Les personnes handicapées de naissance apprennent presque comme tout le monde. Par contre, c'est plus difficile pour les personnes devenues handicapées suite à un accident de la vie. Elles ont peur de montrer leur corps aux autres. Autre problème qui peut se poser au public handicapé : la non adaptation de certaines piscines. Nous allons nous entraîner dans deux "bassins" de Saint-Etienne dont les vestiaires sont adaptés. L'une d'elles est dotée d'un appareil de mise à l'eau. C'est souvent indispensable car sans ce genre d'équipement, il faut que la personne handicapée reçoive l'aide de deux personnes pour réaliser cette manœuvre. La future piscine de Feurs sera dotée d'un dispositif qui permettra à ce public de rejoindre l'eau sans concours extérieur. Le chef de file de notre section est Yann Bourdier. Il est membre de l'équipe de France de natation handisport et il poursuit des études pour devenir professeur d'éducation physique et sportive. », explique Jean Molin, responsable de la section natation de Saint-Etienne Handisport et Conseiller Technique Fédéral Régional Handisport Rhône-Alpes. À noter que le Conseil général soutient financièrement Saint-Etienne Handisport. L'association utilise les fonds pour notamment acquérir des équipements : fauteuils roulants adaptés, tandems...

**POUR COMPLÉTER CE TOUR D'HORIZON SUR LE HANDICAP,** signalons une information pratique. Un guide récent donne des renseignements et des recommandations sur les aménagements des véhicules individuels pour personnes à mobilité réduite. Il permet d'aider ces dernières à faire face aux problèmes rencontrés pour la conduite automobile.  
Tel : 01 47 01 09 60

**I**ls sont nombreux, les chemins balisés qui serpentent le long du fleuve et font la joie des amateurs de randonnées. La diversité des parcours permet, en effet, de satisfaire aussi bien les randonneurs entraînés que les adeptes de la balade familiale... Des dizaines de boucles différentes, d'une heure à la journée, décrites en fiches ou topo-guides (disponibles dans les offices de tourisme) : tout cela représente plus de 300 km de sentiers pédestres sur l'ensemble des Gorges (département de la Loire). À proximité du barrage de Grangent, certains circuits donnent notamment la possibilité de découvrir une Loire plutôt calme et large, des petites routes « viroleuses », des panoramas majestueux, des vieux châteaux forts... Un exemple ? Le petit village médiéval de Chambles offre une vue fantastique (c'est le point culminant) sur le barrage. Les amoureux de la petite reine bénéficient aussi de 300 km de circuits VTT balisés (réseau SMAGL), du très court (8 km)... au très long (57 km), pour s'adonner à leur passion, dans un cadre enchanteur. De même, s'il n'existe pas de circuits balisés pour les cavaliers, il est possible d'emprunter les chemins les plus escarpés à cheval.

### Et plouf !

La plage de Saint-Victor-sur-Loire est surveillée, de juillet à septembre, ce qui permet de se baigner en toute sécurité. Des activités nautiques (notamment la voile), sont également proposées toute l'année par la base nautique de Saint-Victor et le club nautique de Saint-Etienne. La location de pédalos se concentre surtout sur la période estivale. Autre activité liée à l'eau et très prisée : la pêche ! Le plan d'eau de Grangent est, de fait, reconnu pour la qualité de ses carpes, sandres, brochets et autres perches. Une pêche

# Les Gorges de la Loire, notre poumon vert

Les Gorges de la Loire... Ce site, classé depuis 1999, offre un paysage exceptionnel où la Loire, pour poursuivre son cours, a creusé dans la roche granitique des gorges profondes de 150 à 250m. Venez découvrir, du Pertuiset à Saint-Just-Saint-Rambert, 1 500 ha d'une nature préservée.

À pied, à cheval,  
en VTT, sur l'eau ou...  
canne à la main, les  
Gorges de la Loire  
raviront les sportifs  
comme les  
contemplatifs.

**314 ha sont classés  
«Réserve naturelle»...  
ce qui interdit toute  
activité susceptible  
d'être nuisible au site.**

### REPÈRES

• **Les Gorges de la Loire** alternent une mosaïque de milieux naturels (versants abrupts, vallons humides, prairies sur les plateaux) sur près de 3 000 ha, ce qui favorise la présence d'une faune et d'une flore remarquables.

plus sportive se pratique aussi sur les affluents, où la proie la plus recherchée est la truite. Pour les adeptes de verticalité, cinq sites d'escalade ont été aménagés. Trois secteurs-écoles présentent notamment un grand intérêt : le site d'initiation à la pointe des Condamines (Saint-Victor), tout particulièrement adapté aux débutants, celui des Echandes (Unieux) et celui des Revotes (Saint-Victor). Les grimpeurs sont priés de venir avec leur propre matériel.

À noter que le Comité départemental de montagne et d'escalade (04 77 59 56 76) propose un encadrement complet.

### Un site naturel exceptionnel

S'il est possible de se balader en toute liberté dans les Gorges de la Loire, un périmètre est toutefois tout particulièrement protégé. Depuis 1996, 314 ha sont classés « Réserve naturelle », ce qui interdit toute activité susceptible d'être nuisible au site : camping sauvage, abandon de déchets, feux de camp, circulation d'engins motorisés, chiens non tenus en laisse... La cueillette de tout ordre (fleurs,



#### CLASSEMENT DU SITE : RECOMMANDATIONS ET OBLIGATIONS

« Le classement vise à maintenir le site en l'état en raison de son intérêt exceptionnel, à le préserver aujourd'hui et pour l'avenir ».

Aussi, toute modification de l'état et de l'aspect du site est soumise à une autorisation spéciale.

Toute modification résultant de l'ouverture de nouveaux chemins, de l'installation de nouvelles clôtures, d'installations temporaires (foires, spectacles, chantiers), de constructions soumises à permis de construire, de coupes de bois, exige une autorisation spéciale, délivrée par le préfet, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission des sites.

Unieux, Saint-Paul-en-Cornillon) de l'actualité des Gorges, une lettre d'information, **Le SMAGL au fil de l'eau**, est éditée chaque trimestre.

Le syndicat élabore aussi des topo-guides (sentiers pédestres et VTT balisés), ainsi que des plaquettes d'information mises à la disposition du grand public.

Plus d'informations sur les Gorges de la Loire sur [www.smagl.com](http://www.smagl.com)

champignons) n'est, bien sûr, pas autorisée sur ce périmètre. Rappelons, en effet, l'immense richesse écologique du site : 270 espèces de plantes, 180 espèces d'oiseaux, ainsi que de nombreux insectes et mammifères (chevreuil, renard, chauve-souris). Pour les mêmes raisons, les barbecues sauvages sont passibles d'amendes. En revanche, des aires de pique-nique, avec barbecues collectifs, ont été aménagées, notamment sur la presqu'île du Châtelet (Chambles).

### Un patrimoine bâti... de qualité

Outre un patrimoine naturel de très grand intérêt, les Gorges disposent d'un patrimoine bâti remarquable. Se visitent, notamment, le château d'Essalois et la presqu'île du Châtelet (Chambles), ainsi que le moulin de la Fenderie (Unieux). Selon les estimations de fréquentation recueillies par les Points d'Information touristiques mis en place chaque été par le Conseil général, ces sites sont très appréciés : ainsi, près de 50 000 personnes ont fréquenté le site d'Essalois, lors de la saison estivale 2004.

Du reste, pour promouvoir le tourisme et mettre en valeur le patrimoine local, le Syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) a récemment réhabilité le hameau des Echandes (Unieux), au cœur même de la réserve naturelle, pour en faire un hébergement collectif de qualité. Ce site restauré dans le respect de l'architecture et des savoir-faire traditionnels, va très prochainement ouvrir ses portes au public.



### Animer le patrimoine local

Avec des associations comme la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la FRAPNA Loire, la Fédération de chasse, le Comité départemental de randonnée pédestre, qui assurent 70 interventions annuelles à destination des scolaires et du grand public, le SMAGL organise aussi des animations. La Maison de la réserve, basée aux Condamines, propose aussi des animations nature.

Renseignez-vous ! (04 77 41 46 60)



• Depuis 1967, le Syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) joue un rôle de protection du site, de restauration du patrimoine naturel et bâti, ainsi que de promotion et d'animation des Gorges de la Loire.

Il est aussi le gestionnaire du site.

• Afin d'informer les habitants relevant du territoire du SMAGL (Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Etienne - Saint-Victor, Chambles, Çaloire, Saint-Maurice-en-Gourgois,

# Jean Puy, un « fauve » discret



Jean Puy, peintre né à Roanne en 1876, a vécu l'aventure des « fauves », artistes avant-gardistes, adeptes du jaillissement de couleurs pures pour exprimer l'émotion dans leurs toiles. Il a aussi cherché à rendre compte, dans sa peinture, de l'émerveillement ressenti devant la vie quotidienne.

**E**n 1895, Jean Puy s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Lyon où il suit un enseignement rigoureux de dessin. En 1899, il monte à Paris et poursuit sa formation dans une atmosphère d'amitié et d'échanges. Il se lie notamment avec Matisse, Marquet, Derain, etc. Il fait partie des peintres, qualifiés de « fauves » par un critique, qui exposeront au Salon d'Automne de 1905, qui fera scandale à l'époque.

Ce peintre exigeant et sensible laisse une œuvre substantielle, lumineuse et captivante par la séduction des personnages et des panoramas.

Après l'exposition Jean Puy « L'après midi d'un fauve », réalisée en 2000 au musée de Roanne, le musée Marmottan à Paris vient de lui consacrer une très belle expo-

sition, d'une soixantaine d'œuvres, qui s'est achevée en janvier dernier. Par ailleurs, on peut admirer au musée J. Déchelette de Roanne certaines toiles de cet artiste du cru, discret mais attachant. Ce dernier a donné son nom à un lycée public roannais.

**RENSEIGNEMENTS :**  
Musée Joseph Déchelette (Roanne) - Tél. : 04 77 23 68 77

**L'environnement des tableaux chez Jean Puy vise à créer une atmosphère intimiste, que ce soit en extérieur ou en intérieur.**

Après 1910, il prend ses distances vis-à-vis du fauvisme et la peinture à « effet » est oubliée peu à peu. Dorénavant, le fil directeur de son œuvre sera son attachement à la nature. Les séjours en Bretagne ou au bord de la Méditerranée lui permettent de broser des paysages hauts en couleurs de Belle-Île, de Concarneau, mais aussi du marché de Sanary et du port de Saint-Tropez. Sa région natale l'inspire également, ainsi la plaine de Roanne ou Saint-Alban-les-Eaux.

Admirateur des femmes, il leur rend hommage grâce à des portraits et des nus où dominent la sensualité et le souci du décor chatoyant avec des divans, des tapis et des étoffes colorées.

L'environnement des tableaux chez Jean Puy vise à créer une atmosphère intimiste, que ce soit en extérieur ou en intérieur.

En 1940, il quitte Paris et s'installe chez sa sœur Madeleine Vindrier, dans un appartement-atelier. Il s'y fixe jusqu'à la fin de sa vie, en mars 1960.



## ET AUSSI UN DON DE PLUME !

Jean Puy a aussi un talent de conteur et d'écrivain que lui reconnaissent aisément ses amis et son frère Michel. En témoignent sa correspondance (qualifiée de rabelaisienne) et ses contes animaliers, qu'il rédige pour ses neveux. Il le prouve aussi dans son autobiographie, lorsqu'il exprime sa vision du Paradis :

« une immense piscine remplie de mousse au chocolat, entourée de naïades qui plongeraient dedans » ; ou encore, lorsqu'à plus de 80 printemps, il livre son observation d'un après-midi de printemps à Roanne : « La route circulaire voit passer de charmantes victoires aux jupes ballonnées par le vent

de la vitesse. Il y a aussi des travailleurs à vélo, à la tenue cocasse et amusante, et la Loire qui flâne au soleil. Au premier plan, la ligne des hauts platanes avec leurs ombres bleu de Prusse et violet et l'ombre du sol. C'est un prestige de couleurs, c'est plus beau que n'importe quelle peinture. »

# Agathe, 15 ans, maîtrisienne de la Loire

La Maîtrise de la Loire est l'une des dix maîtrises de France fonctionnant sur le principe du mi-temps pédagogique, mais c'est la seule gérée directement par un Conseil général. Pour bien comprendre le fonctionnement de cette école pas tout à fait comme les autres, *Loire Magazine* a suivi Agathe, élève de 3<sup>e</sup>, dans une journée-type.

**A**gathe Didier, 15 ans, a intégré la Maîtrise en 6<sup>e</sup>, comme la plupart de ses petits camarades.

En 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, 12h d'activités hebdomadaires autour du chant étaient intégrées à son emploi du temps, contre seulement 9h depuis la 4<sup>e</sup>, pour permettre l'apprentissage de sa seconde langue vivante. À noter que pour faire face à cet enseignement musical lourd, les élèves « maîtrisiens » sont déchargés d'enseignement artistique et de technologie et effectuent 1h d'éducation physique et sportive de moins que les autres.



## Le matin au collège, l'après-midi à la maîtrise

C'est réglé comme du papier à musique ! Depuis 4 ans, Agathe passe tous ses matins au collège Mario Meunier de Montbrison, et ses après-midi dans les locaux du Centre musical Pierre Boulez. Habitante à Salvizinet, près de Feurs, elle est interne, comme 75 % des élèves de la Maîtrise. Elle passe donc aussi ses soirées à Mario Meunier, où elle est prise en charge dès 17h30 par un « maître d'internat » et des répétiteurs, recrutés par le Conseil général... Pas de répit pour les braves !

## Une formation musicale solide

Si l'apprentissage « maîtrisien » est fondé sur l'enseignement du chant choral, la Maîtrise délivre toutefois une formation musicale globale : technique vocale,

solfège, histoire de la musique, expression théâtrale (dès la 4<sup>e</sup>), clavier, initiation à l'écriture et à la direction de chœur... Justement, c'est dans cet exercice que l'on retrouve Agathe en ce début d'après-midi. L'élève doit, en effet, faire répéter un morceau à un chœur qui le découvre... Exercice difficile, mais la petite est « douée »... selon le professeur.

## Et après la troisième ?

Ceux qui le désirent ont la possibilité de poursuivre la Maîtrise au-delà de la 3<sup>e</sup>, au lycée de Beauregard (Montbrison), avec le bac, option musique. C'est sans aucun doute la voie que choisira Agathe : « *La Maîtrise, c'est comme une petite famille* », assure-t-elle. Sans faire de plan sur la comète concernant son avenir professionnel, la demoiselle, par ailleurs flûtiste (elle apprend la flûte traversière et le traverso à l'école de musique), sait qu'elle « *n'abandonnera jamais la musique* ». Pour le plaisir, ou de manière professionnelle, comme 20 % des élèves qui ont suivi l'intégralité du cursus maîtrisien, elle ne saurait encore le dire. Mais ce qu'elle sait, c'est que des passerelles existent pour intégrer, après le bac, des conservatoires régionaux, voire, pour les plus motivés et les plus talentueux, l'un des deux conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse.

## MAÎTRISE DE LA LOIRE

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Les élèves sont recrutés uniquement après le CM2 (pour l'entrée en 6<sup>e</sup>). Un dépliant présentant la Maîtrise, accompagné d'une fiche de candidature, est distribué à tous les élèves de CM2 de la Loire. Ceux qui déposent une candidature sont convoqués à une journée d'audition de recrutement, qui aura lieu, cette année, le 21 mai. Pour se rendre compte de l'enseignement proposé par la Maîtrise et faire connaissance avec leur futur cadre de travail, les élèves intéressés par la formation peuvent aussi se rendre à la journée portes ouvertes, le 16 avril à 14h.

### PLUS D'INFORMATION :

Maîtrise de la Loire :  
04 77 58 60 26  
courriel :  
maitrisedelaloire@cg42.fr

**La maîtrise délivre une formation musicale globale : technique vocale, solfège, histoire de la musique, expression théâtrale, clavier, initiation à l'écriture et à la direction de chœur.**



## LA MAÎTRISE EN CHIFFRES

- 120 élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale (4 filles pour 1 garçon)
- Un financement annuel de 530 000 euros apporté par le Conseil général

## « Destination ULM » prend son envol

Instructeur national d'Ultra Léger Motorisé (ULM) et fondateur de l'association « Les Ailes du Forez », Franck Pascal est un grand passionné de l'ULM, à tel point qu'il a créé sa propre école de formation « Destination ULM », sur l'aérodrome de Chambéon, pour vivre sa passion. Il propose des formations au brevet d'Etat, des baptêmes de l'air, des découvertes aériennes et des balades touristiques, ainsi que la vente, l'entretien et le garage d'aéronefs. Pour autant Franck n'oublie pas la compétition.

En 2003, il a participé pour la première fois au championnat de France et s'est classé 4<sup>e</sup>. Cette année, il projette de concourir à nouveau dans cette épreuve, à Vichy, en mai, et surtout il va tout faire pour être sélectionné au championnat du monde, en août, à Levroux (Indre).

### CONTACT

Destination ULM - Tél. : 04 77 27 82 69

### SAINT-PAUL-EN-JAREZ

## Fête du vélo

Tout un village se mobilise autour de l'Etoile Cyclo du Pilat, afin d'offrir une journée de détente et de convivialité, le 15 mai prochain, lors de la Sampoutaire. Une petite collation de départ est offerte aux participants. Marche, VTT, route, les huit parcours proposés permettront à chacun de sillonner le Parc régional naturel du Pilat à son rythme et d'apprécier les copieux ravitaillements. Depuis 2004, un défi plus musclé, parrainé par le professionnel Cyril Dessel, est venu étoffer la palette de parcours : gravir à trois, quatre, cinq reprises le col de l'Ceillon dans la même journée, par de magnifiques routes différentes. Mais bien d'autres attractions attendent tous les visiteurs : une exposition de vélos, en partenariat avec le musée de Saint-Etienne ; une démonstration de Grand Bi, vélo géant que l'on pourra essayer pour la photo ou pour rouler avec les conseils d'un spécialiste...

### CONTACTS

Tél. : 04 77 73 59 74 - 06 87 91 78 97  
Courriel : e.c.p@voilà.fr

## Matières à écritures

Les élèves de 4<sup>e</sup> du collège Jean Papon, à La Pacaudière, organisent un concours d'art postal sur le thème des « Matières à écriture ». Ils ont envoyé leurs travaux comme invitations à concourir dans une trentaine d'établissements scolaires, au hasard.

Leur objectif est d'ouvrir leur collège, situé en zone rurale, à un échange culturel. Les élèves espèrent bien recevoir beaucoup de travaux pour pouvoir organiser prochainement une exposition.

Tél. : 04 77 64 32 95

## Créez votre gîte d'enfants

Cette formule d'accueil est bien souvent méconnue du grand public. Pourtant, cette activité fonctionne bien et répond à une demande forte de parents vivant souvent en ville et qui souhaitent offrir à leurs enfants un week-end ou des vacances à la campagne, dans une ambiance familiale. Pour faire mieux connaître cette activité, l'Association départementale du tourisme rural, les relais « Gîtes de France » et « Bienvenue à la ferme » sur la Loire, ont organisé une réunion d'information au cours de laquelle les démarches de création ont été présentées et des propriétaires de gîtes d'enfants ont témoigné de leur expérience.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Gîte de France Loire  
Tél. : 04 77 79 18 49

## Et si on multipliait... en chantant !

Dans cette bourgade ligérienne de Dancé, les enfants chantent... et multiplient. À chaque table de multiplication correspond pour les élèves de la classe unique des Noës, un style musical (hip-hop, berceuse, tango, reggae, rock, etc.). Un support pédagogique original et efficace : les mélodies sont mémorisables très facilement.

D'où la sortie d'un album constitué des 11 tables chantées et suivies d'une version instrumentale pour que les enfants puissent les reprendre seuls. C'est un outil vraiment original qui aide les enfants à surmonter leurs difficultés et à résoudre un éventuel handicap. Ce CD, les enfants l'écoutent, le réécoutent avec plaisir et le transmettent. Alors acheter l'album « Multiplions en chansons avec l'école des Noës », c'est valoriser le travail de ces enfants chanteurs, c'est soutenir une petite structure scolaire, plus humaine... qui en veut !

### CONTACTS

Tél. : 04 77 65 27 10 ou 06 12 52 15 63



## Le monde de l'infiniment petit

Le bassin houiller stéphanois recèle des phénomènes géologiques tout à fait étonnants qui méritent quelques explications. Les terrils, ces énormes masses de charbon et de déchets de mines se consomment lentement, bien après l'arrêt de l'exploitation du charbon. Cette combustion, d'abord sans oxygène en présence de soufre, puis à l'air libre se traduit par des incendies qui durent pendant des années, créant des foyers profonds. L'hiver, le spectacle nocturne de ces houillères embrasées est saisissant, avec des flammes bleues ou jaunes.

Les minéralogistes ont constaté la présence de cristaux formés à partir des gaz chauds arrivant en surface sur des roches très froides en saison hivernale. La macrophotographie, sur le terrain, et la microphotographie, en laboratoire, permettent seules de fixer sur la pellicule ces édifices minuscules aux formes infinies et féériques d'une grande fragilité. La plupart des échantillons sont intransportables, car les cristaux se détachent au moindre mouvement ou souffle de vent. Ces derniers proviennent de minéraux aux noms étranges : orpiment, realgar, salmiac, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE DOMAINE :

Tél. : 04 77 53 49 13

## Bourse et résidence universitaire : Etudiants, faites vite votre demande

**N'**attendez pas le résultat des examens et le choix définitif des études. Etudiants ou futurs bacheliers, vous avez jusqu'au 30 avril pour faire votre demande de bourse et/ou de logement en résidence universitaire pour 2005/2006. Pour cela, un seul moyen : vous connecter sur le site Internet du CROUS de Lyon/Saint-Etienne : [www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr), rubrique « suivre votre dossier ».

Vous pouvez faire jusqu'à 7 vœux – dont 4 au maximum dans la même académie. Quelle que soit l'académie choisie, vous n'avez qu'un unique dossier à constituer auprès d'un seul CROUS : celui dont vous dépendez en 2004-2005.

Ainsi, si vous êtes scolarisé(e) dans l'académie de Lyon (Loire, Rhône, Ain), votre demande est à faire auprès du CROUS de Lyon/Saint-Etienne.

### CONTACTS UTILES :

- CROUS de Lyon - Tél. : 04 72 80 13 00
- CROUS de Saint-Etienne - Tél. : 04 77 81 85 50



### CONTACTS

Ludvine Cotte - Tél. : 04 77 59 56 02  
Courriel : [crib@maisondessportsloire.com](mailto:crib@maisondessportsloire.com)

## Jouez au foot cet été

15<sup>e</sup> édition !



En partenariat avec le district de la Loire et le Conseil général, Stages Foot Loire renouvelle ses stages d'été d'une semaine à destination des jeunes de 8 à 17 ans.

Cette année, ils auront lieu à Andrézieux-Bouthéon et Monistrol-sur-Loire avec terrains en pelouse, gymnases et piscines. Objectifs : améliorer la maîtrise technique des jeunes footballeurs, tout en développant leurs qualités morales et permettre à chacun de vivre à un rythme se rapprochant le plus possible de celui des vacances. Au programme aussi, des séances spécifiques de gardien de but !

### NOUVEAU

Des stages de golf sur le superbe parcours de Saint-Etienne et de moto-cross sur le site d'Andrézieux, sont proposés aux 12 - 17 ans.

POUR EN SAVOIR PLUS :  
04 77 79 08 01

## Du linge de corps... bio !

**E**lle s'appelle Cathy Abruzzo et vient de créer, à Saint-Chamond, une entreprise originale (Peau Ethique) : du linge de corps en coton issu à 100 % de l'agriculture biologique, pour le confort, mais aussi pour le respect de la nature. La seule en France !

Tous les dossiers techniques sont constitués à Saint-Chamond et la fabrication effectuée en Turquie, le premier producteur mondial de coton bio.

Pourquoi du coton biologique ? Cathy Abruzzo l'explique très bien : « Il faut savoir que la culture traditionnelle du coton est très polluante pour le sol, les rivières et l'air, du fait de tous les traitements nécessaires. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé chaque année, environ 1 million de personnes travaillant ou vivant près des champs de coton sont intoxiquées. 22 000 en meurent. » Et de poursuivre avec un argument de poids : « Il ne faut pas oublier non plus le respect de l'éthique. On s'engage à ne pas faire travailler les enfants et à garantir aux salariés un revenu raisonnable. Cela rejoint bien le commerce équitable. »

### POUR EN SAVOIR PLUS :

C.A. BIO - Cathy Abruzzo - La Croix Mazenod - 42400 Saint-Chamond  
Tél. : 04 77 22 98 62



### CONCOURS

#### « L'industrie, pourquoi pas... moi ? » : c'est parti

Le jeu-concours organisé par les clubs d'entreprises de Loire Sud (ACCTIFS, CLEO, GIER et AMPIL) a commencé ! 400 élèves environ, de 14 collèges différents, se sont mobilisés.

La première partie de ce concours, un questionnaire sur l'histoire et l'économie industrielle de la Loire, vient d'être corrigée. Les résultats sont plutôt encourageants. Les élèves ont pu constater que le département de la Loire offre un panel diversifié d'entreprises susceptibles de recruter de nombreux jeunes qualifiés, dans des domaines tels que la production, la recherche, la vente, etc.

La seconde épreuve, lancée début janvier, a pour objectif de faire découvrir une entreprise industrielle. Le titre de cette épreuve est d'ailleurs évocateur puisqu'elle s'intitule : « Et si je travaillais dans une entreprise industrielle ? ». Les élèves devront, notamment, s'intéresser aux différentes étapes de fabrication d'un produit, procéder à un recrutement fictif de 3 personnes, etc. Bon courage à nos élèves et rendez-vous pour les résultats et la remise des prix en mai !

## Bénévoles sportifs : découvrez votre centre de ressources

**S**tructure mise en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Centre de ressources et d'information pour les bénévoles à Saint-Etienne a signé une convention d'objectif avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et le Conseil général. Il vous attend.

Les fonctions éducatives et sociales du sport s'expriment au travers des bénévoles qui permettent de concilier le développement du sport et le respect de ses valeurs. Pour satisfaire leurs besoins en matière d'information et de conseil, le centre de ressources facilite les démarches des associations. Il permet aux bénévoles de retrouver du temps pour mieux se consacrer à l'animation de leur association.

Le centre participe à la mise en réseau de partenaires œuvrant dans le domaine de l'information, du conseil et de l'expertise, sur le plan départemental, régional et national. Il facilite aussi l'accès des associations sportives à leur environnement extérieur (partenaires commerciaux, prestataires publics et semi-publics, etc.).

### CONTACTS

Ludvine Cotte - Tél. : 04 77 59 56 02  
Courriel : [crib@maisondessportsloire.com](mailto:crib@maisondessportsloire.com)



## GROUPE URL

### Services publics : oui à la qualité, oui à la proximité !

**D**ans le cadre de la décentralisation, le Conseil général va désormais entretenir une partie des routes nationales. Il doit aussi intégrer une partie des agents de la direction départementale de l'Équipement (la DDE). Le Conseil général se retrouve ainsi face à un choix concernant la répartition sur l'ensemble de la Loire des équipes, des locaux et des matériels nécessaires au bon état de nos 3700 kilomètres de routes.

Pour maintenir la qualité de service que vous attendez, le Conseil général a décidé de conserver le réseau actuel des équipes de la DDE. Cette décision ne surprendra pas celles et ceux qui connaissent le fort engagement du Conseil général en faveur de la qualité et de la proximité des services publics. Premier partenaire de votre commune, nous mettons tout en œuvre pour que vous trouviez, à côté de chez vous, des équipements, des services, des moyens qui répondent à vos attentes quotidiennes. Pour nous, le dynamisme de nos villages et de nos quartiers dépend du maintien des services publics et de proximité.

C'est pourquoi nous soutenons, avec la même volonté, l'activité des commerces en milieu rural. En favorisant les artisans et les commerçants implantés en zone rurale, nous participons à un développement harmonieux de toute la Loire.

Avoir des services de qualité et de proximité, c'est pour nous, membres de la majorité départementale, la plus élémentaire notion de solidarité. A gauche, des voix se font entendre pour réclamer que le Conseil général aide les ligériens en fonction du montant des impôts qu'ils payent. Alors, faudrait-il fermer des Maisons de retraite parce que beaucoup de personnes âgées ont de petites pensions ? Faudrait-il laisser se creuser des nids de poules dans les routes départementales parce que les habitants de tel ou tel village ont un revenu inférieur à la moyenne départementale ? C'est absurde ! C'est irresponsable !

Notre choix, ce sont la qualité et la proximité. Notre mission, c'est de vous rendre service.

Les élus de la majorité départementale  
courriel : [urloire@voila.fr](mailto:urloire@voila.fr)

## GROUPE CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

### « Des contrats territoriaux au service du développement durable et de la démocratie de proximité »

**L'**Assemblée départementale de la Loire, pour donner plus de cohérence et plus de sens à sa politique d'aides aux communes, vient de s'engager dans une politique de contractualisation avec les communautés de communes.

Il s'agit de proposer aux collectivités locales de signer des contrats territoriaux de développement. Ces contrats ne doivent pas être la somme des projets communaux. Ils doivent s'appuyer au contraire sur un projet fédérateur.

Dans le même temps et en application des textes adoptés à Rio, la France a mis en place des dispositifs au service de l'environnement. C'est le cas des « agendas 21 ». Ceux-ci proposent d'engager, pour un territoire, un projet global intégrant développement économique, cohésion sociale, protection et valorisation environnementale. Ils s'appuient sur des engagements concrets pris dans tous les domaines. Dans le cadre d'une démocratie revivifiée, ils proposent une participation active de la population à leur élaboration. De cette manière ces contrats peuvent sensibiliser le plus largement possible l'ensemble des acteurs au développement durable. Ils doivent aboutir à la mise en place de « bonnes pratiques » adaptées aux réalités locales, développer des innovations et diffuser les expériences concrètes réussies.

Cette démarche « agenda 21 » vient d'être initiée par Saint Etienne-Métropole. La Communauté de Communes de Forez en Lyonnais a élaboré un projet de développement et d'aménagement durable en s'appuyant sur une méthode participative impliquant tous les acteurs de son territoire.

De manière à ce que l'objectif affiché par notre Assemblée, en faveur du développement durable, ne soit pas seulement une stratégie de marketing politique, nous proposons la mise en place de cette démarche pour le Conseil général et les futurs contrats territoriaux.

Claude BOURDELLE,  
Conseiller général de NOIRETABLE  
Jean GILBERT,  
Conseiller général de SAINT GENEST MALIFEAUX  
Jean-Paul SEUX,  
Conseiller général de CHAZELLES-SUR-LYON  
Tél. : 04-77-48-40-76

## GROUPE GAUCHE CITOYENNE

### Non à la constitution européenne Oui à une autre Europe

**N**ous sommes opposés au projet actuel de la constitution européenne pour plusieurs raisons :

- la constitution impose une politique économique libérale : « l'Union (européenne) offre (...) un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée » (article I-3-1), favorisant ainsi les politiques de privatisation et de délocalisation. « L'objectif principal de la Banque Centrale Européenne est la stabilité des prix » (article 29) et non pas la réduction du chômage ! Ces critères sont ceux de la politique du gouvernement de M. Raffarin qui se traduit depuis 2001 par une montée du chômage, de la précarité et la remise en cause des services publics.

- les services publics ne sont à aucun moment cités dans le texte. Ils disparaîtraient et seraient remplacés par les « services d'intérêt économique général », services soumis au droit à la concurrence et dont l'objectif de rentabilité prime sur celui d'utilité sociale (III-144).

Actuellement M. Raffarin change le statut d'EDF, de GDF, fait adopter le projet de régulation de la Poste..., à cause de directives européennes prônant cette concurrence. Or ces mesures entraînent la suppression de milliers d'emplois et une dégradation de la qualité des services publics.

- la constitution n'est pas démocratique car l'unanimité des 25 Etats membres sera nécessaire pour la modifier, unanimité impossible à réaliser. C'est toujours le Conseil européen (non élu) qui « définit les orientations et les priorités politiques générales » (I-21) et « un acte législatif ne peut être adopté que sur proposition de la Commission » (I-26-2) !

- cette Europe là n'œuvre pas pour la paix : elle affirme même que « les Etats membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires » (I-41-3). La défense européenne serait même soumise aux USA de G. Bush car l'OTAN est reconnue comme « fondement de la défense collective » (I-41-2) !

De plus en plus d'organisations rejettent cette constitution : les altermondialistes, les principaux syndicats de salariés, d'étudiants, de paysans...

ATTAC, Fondation Copernic, PCF, LCR, des dirigeants du PS... appellent à voter non.

La victoire du non au référendum serait une sanction forte contre la politique de Chirac, Raffarin, Sarkozy, Sellière.

Marc PETIT, René LAPALLUS, Alain PECCEL, Serge VRAY  
Téléphone : 04 77 48 42 86 - fax : 04 77 48 42 87  
mail : [groupe.pc@cg42.fr](mailto:groupe.pc@cg42.fr)

**GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE  
ET SOCIALISTE**

## Une rentrée scolaire 2005 catastrophique dans notre département !

Une réalité bien loin des discours... Le Ministre prône l'aide individuelle, la lutte contre l'échec scolaire et dans le même temps supprimera des moyens dans les écoles, collèges et lycées de la Loire.

Pour la rentrée nous contestons la réduction drastique et disproportionnée des moyens, en particulier en ce qui concerne les Dotations Horaires Globales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Le Portail Rouge à Saint Etienne perd 41,5 heures pour 4 élèves de moins... Mario Meunier à Montbrison perd 28 heures pour le même nombre de divisions... Le Collège Jules Ferry (Roanne) perd 18 heures pour un écart de 3 élèves !...

Pour l'ensemble des collèges c'est la suppression de 44 postes d'enseignants pour 326 élèves de moins, soit un poste retiré pour 7 élèves de moins, sans parler des répercussions négatives très concrètes sur la qualité de l'enseignement :

- plus d'élèves par classes,
- la suppression de projets d'intégration scolaire : aide aux élèves les plus en difficultés, classes à projet pédagogique, itinéraire de découvertes, section d'enseignement adapté
- la difficulté à maintenir des travaux de groupes ou 1/2 classe pour les sciences expérimentales
- des arbitrages entre les différentes matières qui se font au détriment de la technologie, de l'éducation artistique ou de l'EPS

On constate la même situation dans les lycées avec des suppressions entre autre de certaines options dont les langues rares, suppression par le Ministre des TPE,... L'enseignement professionnel est lui aussi sacrifié : choix plus limités pour les élèves avec des fermetures de sections,...

Par ailleurs on supprime 2 postes dans les CIO, 14 postes de personnel de service...

Concernant les écoles primaires et maternelles : suite à la mobilisation des enseignants, parents d'élèves et élus, un certain nombre de fermetures de classes ont été suspendues, c'est encore insuffisant.

Notre département, qui connaît une situation économique tendue, doit-il encore être pénalisé par de telles mesures ? Nous n'acceptons pas cette nouvelle phase où l'éducation est mise à mal au-delà des vicissitudes démographiques. Le Gouvernement va-t-il continuer encore longtemps à baisser l'impôt des plus aisés et à compromettre l'avenir du pays en sacrifiant l'école, l'enseignement supérieur, la recherche ?...

Groupe de la Gauche Démocrate et Socialiste  
Site web : [www.loireagauche.fr](http://www.loireagauche.fr)

## Le mollet droit d'Ernest et autres nouvelles

Jacques Roux, Editions Claude Bussy

Pourquoi ne pas se laisser tenter par ces petites chroniques insolites de la vie quotidienne, conçues par un auteur ligérien ? D'intérêt parfois inégal, elles ne manquent pas de sel, portées par un style alerte et plein de verve et un brin de loufoquerie très réjouissant. Les sujets sont des plus éclectiques, Ernest court en secret en trottinette avec ses amis octogénaires, Clotilde fait ascenseur à part avec son mari, la vie d'Alfred est bouleversée quand il égare ses lunettes, Alphonse, gardien de musée, rêve monts et merveilles grâce à l'art moderne, un couple frôle l'indigestion pour cause de repas pantagruéliques successifs. Ces petits textes surprenants se laissent lire avec plaisir.



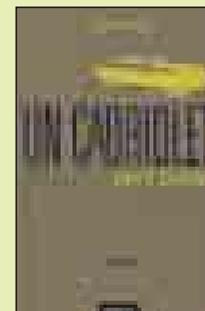
## Histoire et archéologie du Forez médiéval (volume 1) L.I.G.E.R. - La DIANA - G.R.A.L.

Voici un ouvrage collectif enrichissant et érudit qui pourra combler les amateurs d'histoire locale. Ainsi, on découvre, grâce à des fouilles archéologiques, l'organisation d'un quartier de Montbrison au Moyen-Age. Une évocation du bourg médiéval de Champdieu apporte un éclairage sur l'évolution du village jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. La vie du prieuré de Randans, situé sur la commune de Feurs et qui a complètement disparu aujourd'hui, est retracée. Les peintures murales exceptionnelles de l'église du prieuré de L'Hôpital-sous-Rochefort font l'objet d'une communication documentée. Un aperçu sur les châteaux foréziens au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> complète l'ouvrage.

## Un cabriolet vert olive

Alain Ughetto, Éditions Actes graphiques

Dans ce roman assez court, diffusé par un éditeur stéphanois, un jeune traducteur français, Julien fait la connaissance, lors d'un voyage en Irlande, d'une élégante banquière du cru. Il la reverra par hasard vingt ans après et une idylle amoureuse se nouera entre eux, brisée par la mort de Shirley. L'auteur réussit à mêler avec talent une intrigue amoureuse et un suspense politico-policier bien ficelé. Avec un style alerte et efficace et un rythme soutenu, il tient en haleine le lecteur jusqu'au bout. Un petit ouvrage très prenant, à lire d'une traite.



## L'ingénieur au chevet de la démocratie

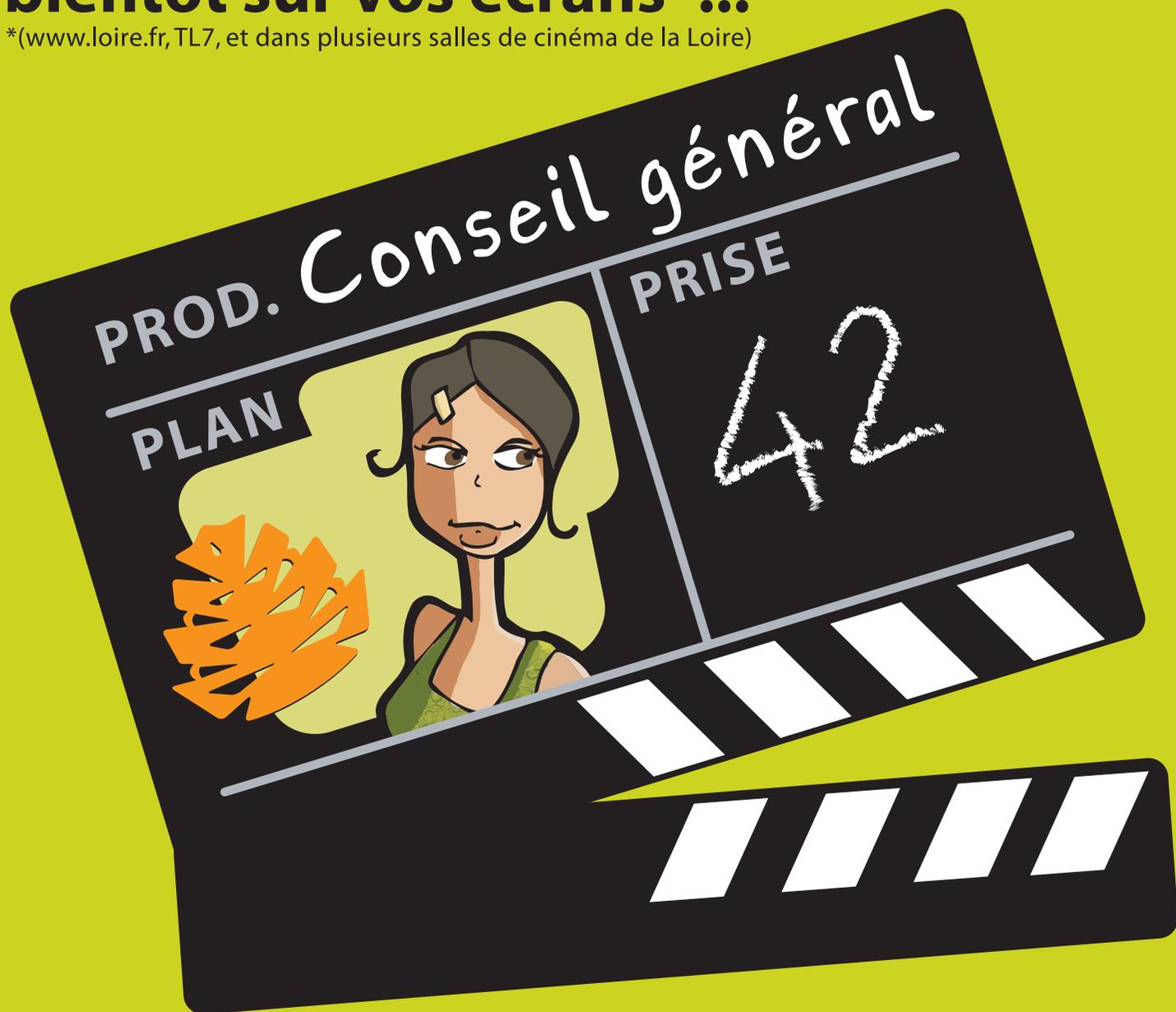
Robert Germinet, Éditions Odile Jacob

Ce livre écrit par le directeur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne explique directement et simplement les problèmes actuels de la science et les enjeux pour l'avenir sont clairement identifiés. L'auteur s'alarme de la crise des vocations qui atteint les filières scientifiques, surtout à l'Université, et s'interroge sur cette désaffection. Il énonce aussi les raisons d'espérer et évoque des nouvelles pédagogies performantes à mettre en œuvre.

# La famille Babet

**bientôt sur vos écrans\*...**

\*([www.loire.fr](http://www.loire.fr), TL7, et dans plusieurs salles de cinéma de la Loire)



Découvrez les compétences du **Conseil général de la Loire** et participez au grand "**jeu des Babet**" sur [www.loire.fr](http://www.loire.fr)  
**100 lots sont à gagner jusqu'au 5 juin 2005 !**

Extrait du règlement du jeu :

Le Conseil général de la Loire, dont le siège se trouve à l'Hôtel du Département, 2 rue Charles de Gaulle, 42000 Saint-Etienne, organise du 20 mars au 5 juin 2005, "Le jeu des Babet" sur son site internet [www.loire.fr](http://www.loire.fr). Le jeu est ouvert à tous, sans aucune obligation d'achat, d'adhésion ou de participation de frais... Les participants devront répondre à un questionnaire en ligne sur les compétences du Conseil général de la Loire. Les réponses seront contrôlées et un tirage au sort sera ensuite effectué parmi les meilleures d'entre elles... 100 bulletins seront tirés au hasard... Le règlement est déposé chez Maître Patrick Berger, huissier de justice associé à Saint-Etienne, SCP Berger-Toutard, 52 cours Fauriel. Il est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

CONSEIL GENERAL  
**LOIRE**  
EN RHÔNE-ALPES